



RECAPITULATIF DES INFORMATIONS ISSUES DES VISITES DES LIEUX DE PRIVATION DE LIBERTÉ EFFECTUÉES EN 2021 ET EN 2022 PAR LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DU CAMEROUN

➤ VISITES EFFECTUÉES EN 2021

Au cours de l'année 2021, la CDHC a visité vingt-et-une (21) prisons, quatre-vingt-treize (93) unités de garde à vue, deux (2) autres lieux de privation de liberté (Hôpital psychiatrique de Jamot et le centre DDR de Meri). En ce qui concerne les prisons, les informations présentés dans les tableaux ci-après ont été obtenues lors desdites visites.

N°	DÉSIGNATION	HOMMES	FEMMES	MINEURS	OBSERVATIONS
RÉGION DU CENTRE					
1.	Noms des prisons visitées	Prisons centrale de Yaoundé (24/11/2021), prisons principales de Yaoundé (3/12/2021), de Mfou (25-26/11/2021), d'Akonolinga (7-8/12/2021) et de Nanga-Eboko (24-25/11/2021)			
2.	Nombre total de détenus	4 578	176	116	5 317
3.	Nombre de détenus préventifs	3 249			2 703 à la prison centrale de Yaoundé
4.	Temps moyen passé en détention provisoire	/	/	/	Absence d'information
5.	Nombre de femmes avec enfants en détention	/	/	/	Absence d'information
6.	Nombre de mineurs de moins de 21 ans en détention	/	/	116	88 à la prison centrale de Yaoundé
RÉGION DE L'EST					
1.	Noms des prisons visitées	Prison centrale de Bertoua			
2.	Nombre total de détenus	489	15	43	547 tous condamnés
3.	Nombre de détenus préventifs	650			
4.	Temps moyen passé en détention provisoire	/	/	/	
5.	Nombre de femmes avec enfants en détention	/	/	/	
6.	Nombre de mineurs de moins de 21 ans en détention	/	/	Non déterminés	Seul le nombre des mineurs condamnés

					est connu : 43
RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD					
1.	Noms des prisons visitées	Prison centrale de Maroua			
2.	Nombre total de détenus	1 514			
3.	Nombre de détenus préventifs	1 167			
4.	Temps moyen passé en détention	/	/	/	Absence d'informations détaillées
5.	Nombre de femmes avec enfants en détention	/	/	/	
6.	Nombre de mineurs de moins de 21 ans en détention	/	/	/	
RÉGION DU LITTORAL					
1.	Noms des prisons visitées :	Prison centrale de Douala, prison principale d'Edéa			
2.	Nombre total de détenus	5 100			4 600 à la prison centrale de Douala
3.	Nombre de détenus préventifs	/	/	/	
4.	Temps moyen passé en détention provisoire	/	/	/	
5.	Nombre de femmes avec enfants en détention	/	/	/	
6.	Nombre de mineurs de moins de 21 ans	/	/	/	
RÉGION DU NORD					
1.	Noms des prisons visitées	Prison centrale de Garoua et prison principale de Guider			
2.	Nombre total de détenus	2 088	36	51	2 175 dont 1 777 à la prison de Garoua
3.	Nombre de détenus préventifs	1 645			
4.	Temps moyen passé en détention provisoire	/	/		
5.	Nombre de femmes avec enfants en détention	/	/	/	
6.	Nombre de mineurs de moins de 21 ans	/	/	51	
RÉGION DU NORD OUEST					
1.	Noms des prisons visitées	Prison centrale de Bamenda et prison secondaire de Bali			
2.	Nombre total de détenus	/	/	/	654 (614 prison centrale de Bamenda)
3.	Nombre de détenus préventifs	/	/	/	373
4.	Temps moyen passé en détention provisoire	/	/	/	
5.	Nombre de femmes avec enfants en détention	/	/	/	
RÉGION DE L'OUEST					
RÉGION DU SUD					
1.	Noms des prisons visitées	Prison centrale d'Ebolowa, prison principale de Kribi et prison secondaire de Bengbis			
2.	Nombre total de détenus	670			
3.	Nombre de détenus préventifs	389			
4.	Temps moyen passé en détention provisoire	/	/	/	Absence d'informations détaillées
5.	Nombre de femmes avec enfants en	/	/	/	

	détention				
6.	Nombre de mineurs de moins de 21 ans	/	/	/	
RÉGION DU SUD-OUEST					
1.	Noms des prisons visitées	Prison centrale de Buea et prison principale de Kumba			
2.	Nombre total de détenus	1 747	54	40	1 841 dont 1 462 à la prison de Buea
3.	Nombre de détenus préventifs	1 170			1 031 à Buea
4.	Temps moyen passé en détention provisoire	/	/	/	
5.	Nombre de femmes avec enfants en détention	3			Toutes les trois femmes et leurs bébés se trouvent à la prison centrale de Buea

➤ VISITES EFFECTUÉES EN 2022

Au cours de la période de janvier à mars 2022, la CDHC a visité neuf (9) prisons, et un centre de rééducation civique. Le tableau ci-dessous présente les informations recueillies lors des dites visites.

N°	DÉSIGNATION	HOMMES	FEMMES	MINEURS	OBSERVATIONS
RÉGION DU CENTRE					
1.	Noms des prisons visitées	Prison principale de Mbalmayo			
2.	Nombre total de détenus	341	10	20	Pour une capacité d'accueil de 120 détenus, la prison compte au total 371 détenus. Par conséquent, on est dans une situation de surpopulation carcérale.
3.	Nombre de détenus préventifs	185			/
4.	Temps moyen passé en détention provisoire	/	/	/	Absence d'information
5.	Nombre de femmes avec enfants en détention	/	/	/	Absence d'information
6.	Nombre de mineurs de moins de 21 ans en détention	/	/	20	/
Prison Principale de Bafia					
1.	Noms des prisons visitées	Prison Principale de Bafia			
2.	Nombre total de détenus	391	5	21	Pour une capacité d'accueil de 200 détenus, la prison compte 417 détenus. Par conséquent, on est dans une situation de

					surpopulation carcérale.
3.	Nombre de détenus préventifs	272			/
4.	Temps moyen passé en détention provisoire	/	/	/	Absence d'information
5.	Nombre de femmes avec enfants en détention	0	0	0	/
6.	Nombre de mineurs de moins de 21 ans en détention	21			/
Prison Principale de Monatélé					
7.	Noms des prisons visitées				
8.	Nombre total de détenus	325	15	10	Pour une capacité d'accueil de 150 détenus, la prison compte 410 détenus. Par conséquent, on est dans une situation de surpopulation carcérale.
9.	Nombre de détenus préventifs	290			
10.	Temps moyen passé en détention provisoire	/	/	/	Absence d'information
11.	Nombre de femmes avec enfants en détention	0			/
12.	Nombre de mineurs de moins de 21 ans en détention	10			/
Prison Principale de Ntui					
1.	Noms des prisons visitées				
2.	Nombre total de détenus	317	7	6	Pour une capacité d'accueil de 300 détenus, la prison compte 330 détenus.
3.	Nombre de détenus préventifs	249			
4.	Temps moyen passé en détention provisoire	/	/	/	Absence d'information
5.	Nombre de femmes avec enfants en détention	6			/
6.	Nombre de mineurs de moins de 21 ans en détention	6			/
RÉGION DU NORD					
Prison centrale de Garoua					
1.	Noms des prisons visitées				
2.	Nombre total de détenus	1 777			Pour une capacité d'accueil de 500 détenus, la prison compte 1 777 détenus. Par conséquent, on est dans une situation de surpopulation carcérale.
3.	Nombre de détenus préventifs	1 112			/

4.	Temps moyen passé en détention	8 mois pour les délits et 18 mois pour les crimes	/
5.	Nombre de femmes avec enfants en détention	7	/
6.	Nombre de mineurs de moins de 21 ans en détention	32	/
Prison principale de Guider			
1.	Noms des prisons visitées		
2.	Nombre total de détenus	408	Pour une capacité d'accueil de 300 détenus, la prison compte 408 détenus.
3.	Nombre de détenus préventifs	196	/
4.	Temps moyen passé en détention	8 mois pour les délits et 18 mois pour les crimes	/
5.	Nombre de femmes avec enfants en détention	2	/
6.	Nombre de mineurs de moins de 21 ans en détention	19	/
Prison principale de Poli			
1.	Noms des prisons visitées		
2.	Nombre total de détenus	180	Pour une capacité d'accueil de 50 détenus, la prison compte 180 détenus. Par conséquent, on est dans une situation de surpopulation carcérale.
3.	Nombre de détenus préventifs	110	/
4.	Temps moyen passé en détention	8 mois pour les délits et 18 mois pour les crimes	/
5.	Nombre de femmes avec enfants en détention	6	/
6.	Nombre de mineurs de moins de 21 ans en détention	4	/
Prison principale de Tcholliré 1			
1.	Noms des prisons visitées		
2.	Nombre total de détenus	443	Pour une capacité d'accueil de 200 détenus, la prison compte 443 détenus. Par conséquent, on est dans une situation de surpopulation carcérale.
3.	Nombre de détenus préventifs	116	/
4.	Temps moyen passé en détention	8 mois pour les délits et 18 mois pour	/

		les crimes	
5.	Nombre de femmes avec enfants en détention	7	/
6.	Nombre de mineurs de moins de 21 ans en détention	3	/
Centre de rééducation civique de Tcholliré			
1.	Noms des prisons visitées	Centre de rééducation civique de Tcholliré	
2.	Nombre total de personnes internées dans le centre	191	/
3.	Nombre de détenus préventifs	/	/
4.	Temps moyen passé dans l'établissement	5 ans	/
5.	Nombre de femmes avec enfants en détention	0	/
6.	Nombre de mineurs de moins de 21 ans	0	/
7.	Etat des dossiers	Toutes condamnées	/
8.	Crimes de droit commun	Vol à main armées, assassinat et meurtre	/

8. Coût moyen pour entretenir un détenu par mois ou par an

Le coût moyen pour la prise en charge alimentaire de chaque détenu par jour est de 408 francs CFA ; le budget annuel pour cette opération ayant connu une augmentation de 45% en cinq (5) ans, passant de 2 570 000 000 de francs CFA en 2016 à 5 015 891 000 de francs CFA en 2020.

9. Situation sanitaire des détentions

Le budget dédié à la prise en charge des détenus, condamnés définitifs ou détenus provisoires n'a pas connu d'augmentation depuis 2019. En 2020, il était de 1 015 000 000 de francs CFA pour une moyenne de 32 227 francs CFA par détenu par an.

Ainsi, dans les prisons de Poli, Guider, Tcholliré 1, la CDHC a observé le manque aigu de personnel médical qualifié affecté aux divers lieux de détention visités et de médicaments appropriés.

10. Crimes de droit commun dont les détenus sont accusés et sanctions possibles par la loi

Les personnes détenus le sont généralement dans le cadre des procédures sur les faits qualifiés de crime ou de délit tel qu'il résulte de la loi n° 2016 / 007 du 12 juillet 2016 portant Code pénal et sont susceptibles de se faire appliquer les peines suivantes :

- la peine de mort ou une peine privative de liberté dont le maximum est supérieur à dix (10) ans et d'une amende lorsque la loi en dispose ainsi pour ce qui est des crimes ;
- une peine privative de liberté supérieure à dix (10) jours et n'excédant pas dix (10) ans ou une amende dont le maximum est supérieur à vingt-cinq mille (25 000) francs CFA, s'agissant des délits.

11. Recommandations de l'INDH du Cameroun pour une amélioration constante des conditions de détention

Au Ministre de la Justice, Garde des Sceaux

- généraliser l'exploitation de la main d'œuvre carcérale en vue de la production de denrées alimentaires destinées aux détenus ;
- prendre des dispositions en vue de l'amélioration en quantité et en qualité de la ration alimentaire journalière des détenus ;
- construire ou aménager des infirmeries là où le besoin existe, et assurer leur équipement en matériels et médicaments de première nécessité ;
- prendre toute mesure préventive de nature à limiter la propagation de maladies contagieuses telles que la gale, en l'occurrence par la mise à la disposition des détenus de savons antiseptiques et le respect des règles d'hygiène et de salubrité précédemment abordées ;
- améliorer les conditions de détention à travers la construction de nouvelles prisons et l'extension de celles qui existent, lorsque c'est possible, afin de permettre notamment la séparation effective des différentes catégories de détenus ;
- accélérer les procédures judiciaires pour réduire le nombre de prévenus et désengorger les prisons ;
- assurer l'effectivité des peines alternatives prévues par la loi ;
- assurer l'effectivité du respect des dispositions du code de procédure pénale en faveur des mineurs qui font de leur détention l'exception ;
- doter les parquets d'instance de matériel roulant, pour faciliter les visites de contrôle des lieux de détention ;
- doter les prisons de véhicules pour le transport des détenus et de matériels de couchage adaptés ;
- construire ou moderniser et équiper les blocs administratifs des prisons.

Aux responsables des prisons

- étendre à toutes les prisons l'informatisation des dossiers relatifs à la situation judiciaire des détenus ;
- mettre en place un système de dénonciation et de sanction des pratiques de corruption et de monnayage des services au sein des prisons ;
- étendre les programmes de vaccination contre les maladies les plus courantes en milieu carcéral ;
- favoriser la collaboration entre le Ministère des Affaires sociales (MINAS), les organisations de protection de l'enfance et l'administration pénitentiaire pour une prise en charge sanitaire et alimentaire des nouveau-nés de mères détenues ;
- favoriser la réinsertion sociale des détenus à travers la généralisation de programmes d'apprentissage aux métiers tels que l'agriculture, l'élevage, la menuiserie, la maçonnerie, la couture etc., en collaboration avec les administrations compétentes.

À l'attention des collectivités territoriales décentralisées

Participer davantage à l'amélioration des conditions générales de détention à travers la mise en œuvre de divers projets au sein des prisons, en l'occurrence l'octroi d'aides alimentaires et l'appui à l'offre sanitaire, d'hygiène et de salubrité (la désinfection des prisons, la vidange des fosses septiques, etc.), ainsi que des programmes d'adduction d'eau et d'octroi de groupes électrogènes pour la fourniture d'électricité de secours.

